GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE .....

..... *LYON*

Folio : 65/148

Date : 22/05/2006

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n°de dépôt : **A2006/010698**
n°de gestion : **1999B02999**
n°SIREN : **424 628 907 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 22/05/2006 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

EMATHERM société par actions simplifiée

4 rue Paul Villard 69680 Chassieu -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
décision de l'associé unique (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :
Sté pluripersonnelle devient unipersonnelle
Modification relative aux dirigeants d'une société

EMATHERM

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 40 000 Euros
Siège social : 4 Rue Paul Villard
69680 CHASSIEU

R.C.S. : 424 628 907 RCS LYON
SIRET : 424 628 907 000 18

ACTE PORTANT DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 27 AVRIL 2006

La soussignée :

- La société **FINANCIERE GENIE CLIMATIQUE - FGC,** société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros, dont le siège social est à MONTANAY (69250) ZA La Croix des Hormes, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 423 666 866 RCS LYON, titulaire de 4 000 actions, représentée par **Monsieur Marc GIROUD, Président,**

Agissant en qualité d'Associée Unique de la société EMATHERM visée en tête des présentes, a été appelée par le Président à délibérer conformément à l'article 20 des statuts sur la décision ci-après :

- Constatation du caractère désormais unipersonnel de la société,
- Démission de la Présidente,
- Remplacement de la Présidente,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

Madame Gisèle PATRICOLA indique que dans le cadre de la transmission du Groupe, elle a présenté sa démission de ses fonctions de Présidente de la société EMATHERM à effet de ce jour.

Ceci exposé, l'Associée Unique a décidé de prendre, les décisions suivantes :

CONSTATATION DU CARACTERE UNIPERSONNEL DE LA SOCIETE

L'associée unique constate qu'en suite du transfert d'actions intervenu en dernier lieu en sa faveur, la société EMATHERM revêt désormais et ce à compter de ce jour un caractère unipersonnel.

REMPLACEMENT DE LA PRESIDENTE DEMISSIONNAIRE

L'Associée Unique prenant acte de la démission de Madame Gisèle PATRICOLA de ses fonctions de Présidente à effet de ce jour, dûment notifiée, décide de la dispenser d'effectuer le préavis de deux mois prévu à l'article 17 des statuts.

L'Associée Unique décide de nommer en qualité de nouveau Président Monsieur Marc GIROUD, né le 17 mars 1953 à VIENNE (Isère), demeurant 13 quai Général Sarrail 69006 LYON, et ce à compter de ce jour, et pour une durée indéterminée.

L'Associé Unique prend acte de l'acceptation par Monsieur Marc GIROUD du mandat qui vient de lui être confié, et de sa déclaration en vertu de laquelle il satisfait aux conditions légales et réglementaires, et notamment en ce qu'il n'est frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

POUVOIRS POUR LES FORMALITES

L'Associée Unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait de la présente décision collective en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Fait à FRANCHEVILLE.
Le 27 avril 2006.

P/ FINANCIERE GENIE CLIMATIQUE - FGC
Monsieur Marc GIROUD